

## AVIS DE MARCHÉ

### SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

**I.1) Nom et adresses :** Ville de Sens, point(s) de contact : Direction achat et commande publique, 100 rue de la République, F - 89100 Sens, courriel : [marchespublics@grand-senonais.fr](mailto:marchespublics@grand-senonais.fr)

Code NUTS : FRC14

Code d'identification national : 21890387000010

**Adresse(s) internet :**

Adresse principale : <https://www.ville-sens.fr>

**I.1) Nom et adresses :** Communauté Agglomération Grand Senonais, 21 boulevard du 14 juillet, F - 89100 Sens, Tél : +33 386956737, courriel : [Marchespublics@grand-senonais.fr](mailto:Marchespublics@grand-senonais.fr)

Code NUTS : FRC14

Code d'identification national : 24890033400033

**Adresse(s) internet :**

Adresse principale : <https://www.grand-senonais.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://marches.ternum-bfc.fr>

**I.2) Procédure conjointe :**

Le marché fait l'objet d'une procédure conjointe.

**I.3) Communication :**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://marches.ternum-bfc.fr>

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :** le ou les point(s) de contact susmentionné(s).

**Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :** par voie électronique via : <https://marches.ternum-bfc.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=648166&orgAcronyme=e9m>,

**I.4) Type de pouvoir adjudicateur :** Autorité régionale ou locale

**I.5) Activité principale :** Services généraux des administrations publiques.

### SECTION II : OBJET

**II.1) Etendue du marché**

**II.1.1) Intitulé :** S22002

Numéro de référence :  
S22002

**II.1.2) Code CPV principal :** 79711000

**II.1.3) Type de marché :** Services.

**II.1.4) Description succincte :** Le marché, divisé en deux lots dont les prix sont mixtes, a pour objectif d'assurer les prestations de télésurveillance, d'une part et de maintenance des installations d'autre part, de manière à garantir la sécurisation maximale des bâtiments de la Ville de Sens et de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais

**II.1.5) Valeur totale estimée**

**II.1.6) Information sur les lots :**

Ce marché est divisé en lots : oui.

Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots.

**II.2) Description**

**II.2.1) Intitulé :** Télésurveillance et interventions sur les alarmes anti-intrusion des bâtiments de la Ville de Sens et de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais

**Lot n° : 1**

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :**  
79714000

**II.2.3) Lieu d'exécution :**

Code NUTS : FRC14

Lieu principal d'exécution : Ville de Sens

**II.2.4) Description des prestations :** Le marché a pour objet d'assurer les prestations de télésurveillance et interventions sur les alarmes anti-intrusion des bâtiments des différentes collectivités équipés.

**II.2.5) Critères d'attribution :**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

**II.2.6) Valeur estimée**

**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :**

Durée en mois : 34

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui.

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le marché prend effet à compter de la date de l'accusé de réception du courrier de notification et ce jusqu'au 31 décembre 2023. Il se renouvellera 2 fois, par reconduction tacite de la manière suivante : - une première reconduction tacite pour l'année N+1 (du 01/01/2024 au 31/12/2024), - une seconde reconduction tacite pour l'année N+2 (du 01/01/2025 au 31/12/2025).

**II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

**II.2.10) Variantes :**

Des variantes seront prises en considération : non.

**II.2.11) Information sur les options :**

Options : non.

**II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**

**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

**II.2.14) Informations complémentaires**

**II.2) Description**

**II.2.1) Intitulé :** Maintenance des alarmes anti-intrusion de la Ville de Sens et de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais

**Lot n° : 2**

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :**

31625000

**II.2.3) Lieu d'exécution :**

Code NUTS : FRC14

**II.2.4) Description des prestations :** Les prestations du marché concernent la vérification, la maintenance et le renouvellement des systèmes d'alarmes anti-intrusion dont les bâtiments de la Ville de Sens et de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais sont équipés.

**II.2.5) Critères d'attribution :**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

**II.2.6) Valeur estimée**

**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :**

Durée en mois : 34

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui.

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le marché prend effet à compter de la date de l'accusé de réception du courrier de notification et ce jusqu'au 31 décembre 2023. Il se renouvellera 2 fois, par reconduction tacite de la manière suivante : - une première reconduction tacite pour l'année N+1 (du 01/01/2024 au 31/12/2024), - une seconde reconduction tacite pour l'année N+2 (du 01/01/2025 au 31/12/2025).

**II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

**II.2.10) Variantes :**

Des variantes seront prises en considération : non.

**II.2.11) Information sur les options :**

Options : non.

**II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**

**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

**II.2.14) Informations complémentaires**

**SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**

**III.1) Conditions de participation**

**III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :**

Liste et description succincte des conditions : les pièces à produire pour la candidature sont :

- le formulaire Dc1 (lettre de candidature) disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires> ou tous documents équivalents.
  - Le formulaire Dc2 (déclaration du candidat) disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires> ou tous documents équivalents.
- Ou :
- le DUME - document Unique des Marchés Européens.
- ainsi que :
- les justifications prévues aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et aux articles L.2141-7 à L.2141-11 du Code de la commande publique.
  - déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à aux articles R.2143-3 et R.2143-4 du Code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.
  - le candidat devra préciser s'il est en redressement judiciaire et produire une copie du jugement prononcé. Il fournira une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article L.2141-3 du Code de la commande publique.
  - déclaration sur l'honneur en ce qui concerne le casier judiciaire attestant que le candidat ne se trouve pas dans un cas d'interdiction de soumissionner mentionnée à l'article L.2141-1 et à l'article L.2141-4 3° du Code de la commande publique.
- Il est rappelé que le candidat peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par le pouvoir adjudicateur.

Les certificats peuvent être apportés par les cotraitants et sous-traitants. Chacun des certificats précités pourra faire l'objet d'équivalence. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des références de prestations.

De façon générale, en cas de sous-traitance déclarée au stade de la candidature, en plus d'avoir complété et transmis le formulaire Dc4 relatif à la déclaration de sous-traitance, un dossier de candidature justifiant de la capacité juridique, économique et financière, professionnelle et technique de l'opérateur économique devra être joint.

### **III.1.2) Capacité économique et financière :**

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation.

### **III.1.3) Capacité technique et professionnelle :**

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation.

### **III.1.5) Informations sur les marchés réservés**

#### **III.2) Conditions liées au marché**

##### **III.2.1) Information relative à la profession**

##### **III.2.2) Conditions particulières d'exécution**

##### **III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**

##### **III.2.4) Marché éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non.

## **SECTION IV : PROCEDURES**

### **IV.1) Description**

#### **IV.1.1) Type de procédure :** Ouverte

#### **IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**

#### **IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**

#### **IV.1.6) Enchère électronique**

#### **IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui.

### **IV.2) Renseignements d'ordre administratif**

#### **IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure**

#### **IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :** 10/01/2023 à 17 h 00

#### **IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**

#### **IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :**

Français.

#### **IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :**

Durée en mois : 4 (à compter de la date limite de réception des offres).

#### **IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres :**

Date : 11 janvier 2023 à 10 h 00

## **SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

### **VI.1) Renouvellement :**

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

### **VI.2) Informations sur les échanges électroniques :**

La facturation en ligne sera acceptée.

### **VI.3) Informations complémentaires :**

S'agissant d'une profession réglementée par le code de la sécurité intérieure, le candidat devra fournir en complément de sa déclaration :

- Une copie de l'agrément du dirigeant de la société,
- Les différentes habilitations et cartes professionnelles du dirigeant conformément au livre VI du Code de Sécurité Intérieure,
- Les différentes habilitations des agents chargés d'exécuter les prestations.

Visite des sites obligatoire. Se reporter à l'article 8 du règlement de consultation.

Pour chaque lot, Le certificat de visite, signé par le représentant de la collectivité, devra être obligatoirement inséré dans la proposition dématérialisée du soumissionnaire faute de quoi l'offre sera déclarée irrégulière.

### **VI.4) Procédures de recours**

#### **VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Dijon, 22 rue d'Assas BP 61616, F - 21016 Dijon cedex, Tél : +33 380739100, courriel :

[Greffe.ta-dijon@juradm.fr](mailto:Greffe.ta-dijon@juradm.fr), adresse internet : <http://www.dijon.tribunal-administratif.fr>

#### **VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :**

Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics de Lyon -

DIRECCTE à l'attention CCIRA de Lyon, 1 boulevard Vivier Merle, F - 69007 Lyon, Tél : +33 472770520, courriel :

[Greffe-ta-lyon@juradm.fr](mailto:Greffe-ta-lyon@juradm.fr), adresse internet : <http://www.lyon.tribunal-administratif.fr>

#### **VI.4.3) Introduction de recours :**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Recours précontractuel devant le tribunal administratif compétent par application de l'article L.551-1 et suivants du code de justice administrative s'inscrivant dans un délai de 11 jours entre la date d'envoi de la notification de rejet des offres non retenues et la signature du marché.

Recours contractuel devant le tribunal administratif compétent par application de l'article L.551-13 et suivants du code de Justice Administrative s'inscrivant dans un délai de 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché.

Recours de pleine juridiction en contestation de validité du contrat devant le tribunal administratif compétent par application dans un délai de deux mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution de marché.

Le tribunal administratif peut être saisi d'un recours déposé via l'application Télérecours citoyens par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

#### **VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours**

#### **VI.5) Date d'envoi du présent avis : 06 décembre 2022**